

# Le bloc-notes de Damien Alary

**Le président du Conseil général du Gard** commente quelques dates importantes de son agenda.



25 juin 2007

## **Un nouvel horizon pour Jallatte.**

Les syndicats et la direction de l'entreprise de chaussures de sécurité signent l'accord qui sauvegarde l'unité de production de **Saint-Hippolyte-du-Fort** et l'emploi de 132 personnes. Toutefois, l'unité d'**Alès** doit fermer. Les menaces plus inquiétantes qui pesaient sur l'entreprise se sont éloignées. Mais cette nouvelle atteinte au tissu économique gardois montre qu'il faut à la fois être très vigilant sur les emplois existants et très actif sur la création d'activités nouvelles. Heureusement, dans le Gard, le nombre des créations d'emplois dépasse celui des suppressions, notamment dans le très dynamique secteur de l'artisanat et des très petites entreprises.

26 juin 2007

**Région et Département au coude à coude pour développer le Gard.** Le Conseil régional Languedoc-Roussillon et le Conseil général du Gard signent le 3<sup>e</sup> contrat Région-Département. Il fixe objectifs et actions communes. Cette coopération permet d'utiliser l'argent public avec plus d'efficacité. En 2007, pour développer le Gard, la Région apportera 20 millions d'euros et le Conseil général 25 millions. Dans cette collaboration, le Conseil général donne priorité au réseau routier, à l'équipement en haut débit, à l'insertion professionnelle, au développement économique, à la prévention des inondations et à la gestion de l'eau.

27 juin 2007

**Mobilisation collective pour le quartiers.** Après ceux d'**Alès-La Grand Combe** et de **Bagnols-sur-Cèze** est signé le "contrat urba de cohésion sociale" de **Nîmes-Métropole**. Pour les quartiers en difficulté, le Conseil général donne priorité au maintien des services publics, à l'éducation et à la jeunesse, l'accès à l'emploi et au développement économique, à la santé. Avec nos partenaires - Etat, Nîmes Métropole, Ville de Nîmes - nous devons travailler ensemble pour assurer l'excellence des projets, afin de faire face à l'aggravation de la situation. Nous devons nous mobiliser pour des objectifs à la fois sociaux, éducatifs, culturels, sportifs, comme ceux concernant le logement et le cadre de vie.

4 juillet 2007 : visite de chantier



Le domaine de Pondres, acquis par le Conseil général après les dramatiques inondations de 2002 dans le Sommierois, est en cours d'aménagement... Le projet associe développement rural, infrastructures, équipements, logements et loisirs, sur 134 hectares.